

## Inscriptions au Club été et au Club ados Dès le vendredi 19 avril

**Magog, le 28 mars 2024** – La Ville de Magog désire informer la population que la période d’inscription au Club été et au Club ados débutera le vendredi 19 avril à compter de 13 h 30.

Les parents qui désirent inscrire leurs enfants à ces camps de jour estivaux pourront le faire en ligne sur le site Internet de la Ville au [ville.magog.qc.ca/inscriptions-club-ete](http://ville.magog.qc.ca/inscriptions-club-ete). Les places sont limitées et les paiements pourront uniquement être effectués par carte de crédit pour les inscriptions en ligne.

**À noter que pour procéder à l’inscription, la carte de citoyen valide est obligatoire pour le parent qui remplit la demande de même que pour les enfants à inscrire. Le renouvellement des cartes doit être fait avant l’inscription, selon un délai de cinq jours ouvrables pour le traitement de la demande. Le jour de l’inscription, il ne sera pas possible de renouveler les cartes de citoyen par téléphone.**

Deux options sont disponibles pour obtenir ou renouveler votre carte de citoyen :

- En ligne, en remplissant le formulaire au [ville.magog.qc.ca/carte-citoyen](http://ville.magog.qc.ca/carte-citoyen);
- Sur rendez-vous, en réservant une plage horaire en ligne ou par téléphone au 819 843-1330.

### Club été

Le Club été est un camp de jour organisé par la Ville de Magog qui s’adresse aux enfants de 6 à 11 ans. Des activités quotidiennes sont organisées selon les groupes d’âge et la température. Cette année, les 7 semaines d’activités se dérouleront du mardi 25 juin au vendredi 9 août inclusivement, selon l’horaire de 8 h 30 à 16 h. Les enfants de 4 et 5 ans ayant complété leur maternelle 4 ans (preuve de fréquentation exigée) pourront fréquenter le Club été sur le site de l’école Saint-Pie-X.

### Club ados

Le Club ados offre la chance aux jeunes de 12 à 15 ans de prendre part à trois journées d’animation chaque semaine, du mardi au jeudi. Les 6 semaines d’activités se dérouleront du mardi 25 juin au jeudi 1<sup>er</sup> août. L’horaire régulier est de 8 h 30 à 16 h.



## Inscriptions

### En ligne

Les inscriptions débuteront le vendredi 19 avril, à compter de 13 h 30, sur le site Internet de la Ville au [ville.magog.qc.ca/inscriptions](http://ville.magog.qc.ca/inscriptions) (paiement par carte de crédit seulement).

### Par téléphone

Les parents qui éprouvent des difficultés avec l'inscription en ligne, ou qui n'ont pas accès à un ordinateur, pourront contacter le 819 843-3333 pour réserver une place ou obtenir du soutien technique, le vendredi 19 avril entre 13 h 30 et 20 h. Aucune inscription par téléphone ne pourra être faite après le 19 avril.

### En personne

À compter du lundi 22 avril, si des places sont toujours disponibles, il sera possible de faire l'inscription en personne au centre communautaire, bureau 113, sur les heures d'ouverture :

- Lundi au jeudi : 8 h à midi | 13 h à 16 h 30
- Vendredi : 8 h à midi

Les modes paiements acceptés à ce moment sont par carte de débit, en argent comptant ou par chèque.

Pour plus de détails, les citoyens sont invités à consulter le site Internet de la municipalité au [ville.magog.qc.ca/clubete](http://ville.magog.qc.ca/clubete).

- 30 -

### Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

